

**Du 10 au 17 Juillet**

**Du 28 août au 1 sept**

(Veuillez cocher la semaine choisie)

## MODE D'EMPLOI

- Toutes les cases doivent être **remplies ou cochées** si vous êtes concerné(e).

## IMPORTANT

- Les chantiers sont réservés aux jeunes Juvisiens et Juvisiennes **de 16 à 18 ans** inclus.
- Tout **dossier incomplet sera refusé** et rendu au demandeur qui devra le représenter avant la date limite d'inscription.
- Tout **dossier reçu hors délai sera refusé**.
- Si votre candidature est retenue, un **certificat médical d'aptitude** aux missions confiées vous sera demandé.

Dossier complet à retourner **avant le 16 juin 2023 à 17h** à :

**Coordination Jeunesse  
Hôtel de Ville  
6, rue Piver  
91260 Juvisy-sur-Orge**

Pour plus de renseignements, contactez-nous au :  
**01 69 12 50 08**

## Pièces à fournir obligatoirement

- Photocopie carte d'identité du demandeur ou titre de séjour
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Assurance civile de l'année en cours
- Autorisation parentale pour les mineurs (jointe)
- Charte signée (jointe)

## Cadre réservé à l'administration

Dépôt du dossier le : \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

Le dossier est-il complet :  oui  non

Si non, quelles sont les pièces manquantes ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date de retour des pièces manquantes et donc du dossier complet : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Renseignements concernant le demandeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**Nom - Prénom du premier représentant légal :** \_\_\_\_\_

Qualité du représentant légal :  Père  Mère  Tuteur

Né le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**Nom – Prénom du second représentant légal :** \_\_\_\_\_

Qualité du représentant légal :  Père  Mère  Tuteur

Né le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

## **AUTORISATION PARENTALE**

Chantiers Jeunes de Juvisy-sur-Orge  
(Obligatoire pour les jeunes mineurs âgés de 16 à 17 ans inclus)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (Nom Prénom), domicilié(e)  
\_\_\_\_\_ (adresse) à \_\_\_\_\_ (ville)  
agissant en qualité de représentant légal autorise ma fille, mon fils  
\_\_\_\_\_ (nom et prénom du mineur), né(e) le  
\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_, à :

- participer au dispositif et à toutes les activités des « Chantiers Jeunes » organisés par la Ville de Juvisy-sur-Orge
- signer tout document afférent à cette mission (Charte d'engagement, etc.)
- voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du chantier ou pour en revenir.

Je suis informé(e) que la durée du chantier est de 5 journées de 6 heures, du 10 au 17 juillet 2023 ou du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature

## CHARTRE DES " CHANTIERS JEUNES"

Ce document est un engagement de votre part mais également de la part de l'accompagnant du chantier, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Il comporte des éléments indispensables au bon déroulement de votre engagement citoyen.

**Lisez-le attentivement avant de le signer.**

### **ARTICLE 1 : Ponctualité**

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Si j'arrive après le démarrage du chantier, l'accompagnant peut me refuser d'y participer.

Je m'engage à respecter les horaires et de ce fait, à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu.

***Toute absence doit être justifiée et une demande préalable doit être faite par écrit.***

### **ARTICLE 2 : Missions**

Je m'engage à réaliser correctement les missions qui me sont confiées.

Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les accompagnants.

Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel à l'issue de la journée de chantier. Je le remets à l'accompagnant à l'issue de la journée.

### **ARTICLE 3 : Comportement pendant le chantier**

Je dois rester poli, correct et respectueux, en toute circonstance, envers, les accompagnants, les usagers et partenaires que je pourrais être amené à rencontrer, et également envers les autres participants au chantier.

***Le chantier est un lieu de travail. De ce fait, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront, a minima, être placés sur répondeur.***

### **ARTICLE 4 : Neutralité et laïcité**

J'effectue ma mission avec des agents de droit public de Juvisy-sur-Orge, durant toute la période du chantier. J'ai, par conséquent, une obligation de neutralité et de laïcité.

Conformément au principe établi par le Conseil d'Etat, il est fait *obstacle à ce que les agents publics disposent, dans le cadre du service public, du droit de manifester leur croyance religieuse, notamment en portant un signe destiné à marquer de manière ostentatoire\* leur appartenance à une religion, ce qui constituerait un manquement à leurs obligations*

\*Signes ostentatoires : extrait de la définition du Conseil d'Etat (arrêt n°285374 du 05/12/2005)

### **ARTICLE 5 : Assurance**

Réalisant ma mission au sein de la Ville, je dois fournir une attestation d'assurance couvrant les dommages que je pourrais causer ou subir.  
Les dommages relevant du droit commun (vols, tentatives de vols, actes de vandalisme...) pouvant être exclus du champ de certaines protections, vous prendrez toutes mesures pour ne pas porter sur le chantier des objets de valeur.

### **ARTICLE 6 : Absence et retard**

Toute absence ou retard non justifié(e) pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du Chantier.

### **ARTICLE 7 : Sécurité**

Dans l'exercice de mes activités du chantier jeunes, je peux être amené à réaliser des travaux salissants et pouvant endommager mes biens personnels (bijoux, montre, téléphone portable...). En conséquence, je m'abstiendrai de porter des objets de valeurs.

### **ARTICLE 8 : Photographies des jeunes et diffusion**

Dans le cadre des « Chantiers-jeunes », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés par la Ville de Juvisy-sur-Orge pour faire connaître et valoriser les actions des jeunes effectuées dans les chantiers et non à des fins commerciales.

En conséquence,

- j'autorise les prises de vue et sonore et leur diffusion
- je refuse les prises de vue et sonore et leur diffusion

### **ARTICLE 9 : Sanctions appliquées**

Elles sont entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus et elles peuvent entraîner une exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Chantiers jeunes »

Fait à \_\_\_\_\_, le / /2023

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

**Signature du participant**  
Précédée de la mention « lu et approuvé »

**Signature du représentant légal**  
Précédée de la mention « lu et approuvé »